Itinéraire principal

1: depuis Taussac, devant le panneau de départ des itinéraires le long de la D13, remonter dans le centre du village en direction de l'église, au nord-ouest, jusqu'à l'intersection et emprunter le chemin qui part tout droit en montant. Des panneaux d'interprétation du milieu jalonnent le début de ce parcours. En redescendant de la colline, prendre à gauche à la fourche sous la ligne électrique et rejoindre la D13.

2: traverser le carrefour pour suivre la petite route vers Lugat. Rester à droite à la fourche puis remonter peu après cette route sur la gauche pour entrer dans le hameau. Sur la petite place, prendre le chemin large qui part à droite et le suivre jusqu'à une intersection en T après un champ. Prendre à droite sur le sentier bordé de pierres, puis encore à droite et rejoindre le hameau de Serres. À la ionction avec la route, prendre à droite et descendre plein sud rejoindre le hameau du Bac que l'on traverse. Poursuivre sur la route vers le sud et au carrefour en X, rester sur la droite pour rejoindre Salesse plus au sud. Traverser Salesse et poursuivre toujours plein sud jusqu'à Le Bout de la Côte. Là, l'itinéraire bifurque plein ouest avant de descendre sur une piste forestière.

3 : peu après un coude prononcé sur la droite, on arrive à un embranchement. Tourner à droite et suivre cette piste forestière bien roulante. Rester à gauche à la première fourche. Plus loin, la piste effectue un coude serré sur la gauche pour revenir plein sud en serpentant. À la

fourche suivante, prendre à droite pour déboucher sur Manhaval en remontant légèrement. 4: juste à l'entrée de Manhaval, l'îtinéraire se poursuit par la première piste forestière qui repart sur la gauche. Auparavant, il est recommandé de descendre jusqu'à la ravissante chapelle, voire de prolonger un peu plus bas pour se rafraîchir au bord du Goul avant de revenir à la jonction. La piste large et carrossable remonte progressivement vers l'est en forêt.

5: à un croisement, 2 pistes forestières remontent plein nord en parallèle, suivre la plus à droite qui descend, traverser le ruisseau à l'ancien moulin de Lambaurat et remonter sur l'autre versant. À la 1ère intersection, à gauche vers le nord et déboucher au Bosc sur une intersection en T.

6 : prendre à gauche puis tout de suite à droite sur la petite route, traverser Le Castelet.

For prendre la 1ère petite route en arrière sur la gauche vers le bassin de la Fage. Laisser le bassin à main droite et poursuivre sur la piste qui revient vers le cimetière de Lacroix-Barrez. Avant celui-ci, à la 1ère intersection, 1ère petite route à gauche vers le nord.

8: 200 m plus loin, à la sortie de la courbe, prendre le sentier qui part discrètement sur la droite et rejoindre Campounac en se faufilant entre les prairies. À droite pour rejoindre la D904. La suivre à gauche en direction de Mur et la quitter à nouveau à la 1ère à gauche, dir. Lascombes. Descendre tout droit sur la piste jusqu'à une intersection avec un chemin à 90° sur la

droite.

9 : emprunter ce chemin qui plonge en dir. de Le Gourde et remonter plein nord sur Cayrac. Dans le



La chapelle de Manhaval

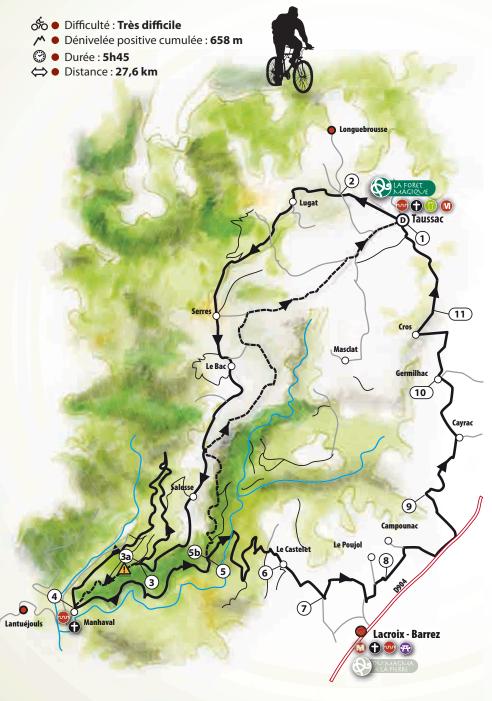
La chapelle de Manhaval, un havre de paix dans la vallée du Goul (site Clunisien sur le GR465).

Une longue randonnée dans l'ambiance bucolique du plateau de Taussac. Laissez-vous descendre à travers un chapelet de hameaux puis une belle piste boisée pour rejoindre la chapelle de Manhaval, véritable havre de paix dans la vallée du Goul. Abritant autrefois une école et une dizaine de foyers, le site fut abandonné dans les années 60 pour reprendre vie récemment.

Un itinéraire bien équilibré, entre espaces ouverts et forêts. Prudence requise dans la descente forestière sur la chapelle. Deux variantes possibles pour faire durer le plaisir.



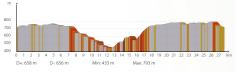




hameau, à l'intersection en T, prendre à droite puis, au carrefour en triangle suivant, tourner à gauche pour suivre le chemin qui part au nord-ouest, entre une maison à droite et une grange à gauche. Poursuivre jusqu'à Germilhac et, en arrivant sur les fermes, prendre à droite.

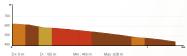
10: tout de suite après, avant le coude de la route à droite, prendre le chemin à gauche qui s'enfonce plein nord sous les arbres. Après un lacet serré sur la gauche, déboucher sur la route au hameau de Cros.

11 : Tourner à droite puis, à la jonction sous Cazornhes, prendre à gauche en montant, traverser le hameau, poursuivre sur la piste en terre puis, après les maisons, sur le chemin qui se faufile entre les prés pour rejoindre les premières habitations de Taussac. À l'intersection en T, prendre à droite puis la première à gauche pour achever l'itinéraire.



Variante 3a:0h10 / -200 m / 1.3 km

3a: peu après un coude prononcé sur la droite, on arrive à un embranchement. L'itinéraire principal part à droite tandis que la variante se poursuit tout droit dans une forte descente qui **nécessite la prudence**. Après une ligne droite et un croisement avec une piste transversale, continuer tout droit sur la même piste et une série de lacets qui conduisent directement à Manhaval.



Variante 3b:0h50 / 228 m / 7 km

5b: à un croisement, deux pistes forestières remontent plein nord en parallèle, suivre la plus à gauche qui remonte (cf variante **b**). Rejoindre plus haut une petite route au niveau du carrefour en X pris à la descente; prendre à droite, traverser Pierrefiche puis, à la fourche sous Le Bouissou, prendre à droite. Plus loin, à l'intersection en T, virer à gauche, passer devant le cimetière et rejoindre Taussac.

